

20 février 2007
Prolongation de la
durée de l'offre

Offre publique d'acquisition

de

Rank Group Holdings Limited, Auckland, Nouvelle-Zélande
portant sur toutes les
actions nominatives d'une valeur nominale de CHF 6.00
chacune

se trouvant en mains du public de

SIG Holding S.A., Neuhausen am Rheinfall, Suisse

Le 22 décembre 2006, Rank Group Holdings Limited («**Rank**») a publié son prospectus d'offre (le «**Prospectus d'Offre**») pour son offre publique d'acquisition portant sur l'intégralité des actions nominatives de SIG Holding AG («**SIG**») se trouvant en mains du public (l'«**Offre**»). Selon le Prospectus d'Offre, la durée de l'Offre devait commencer le 11 janvier 2007. Le 29 décembre 2006, la Commission des OPA («**COPA**») a émis la recommandation VIII concernant SIG. Par cette recommandation la COPA a entre autre ordonné que le délai de carence de l'Offre ainsi que celui de l'offre concurrente soit prolongé jusqu'au 26 janvier 2007. Rank a publié la prolongation du délai de carence le 5 janvier 2007.

Par la recommandation IX du 22 janvier 2007 concernant SIG la COPA a entre autre décidé une nouvelle fois de prolonger le délai de carence jusqu'au 1er février 2007. Rank a publié la prolongation du délai de carence le 25 janvier 2007.

Le 29 janvier 2007, la COPA a émis la recommandation XI (la «**Recommandation XI**») concernant le Prospectus d'Offre. Dans cette Recommandation XI, la COPA a entre autre constaté que le Prospectus d'Offre est conforme à la loi fédérale sur les bourses et le commerce des valeurs mobilières, sous réserve que: (i) le Prospectus d'Offre soit modifié de la manière spécifiée dans la Recommandation XI et que (ii) les modifications du Prospectus d'Offre (la «**Modification**») soient publiées au plus tard le 2 février 2007 sous une forme identique à celle de l'Offre. Rank a publié la Modification le 2 février 2007. Il y fut entre autre précisé que l'Offre était ouverte à l'acceptation du 2 février 2007 au 1er mars 2007.

Le 16 février 2007, la COPA a émis les recommandations XII et XIII concernant SIG (la «**Recommandation XII**») et la «**Recommandation XIII**»). Dans la Recommandation XII, la COPA a entre autre donné son accord à la prolongation de la durée de l'offre concurrente jusqu'au 29 mars 2007. Dans la Recommandation XIII, la COPA a de ce fait en même temps requis que la durée de l'offre de la présente Offre soit également prolongée jusqu'au 29 mars 2007.

PROLONGATION DE LA DURÉE DE L'OFFRE

Sur la base de la Recommandation XIII Rank prolonge la durée de l'Offre jusqu'au 29 mars 2007.

CALENDRIER INDICATIF

Sur la base de la Recommandation XIII le nouveau calendrier indicatif de l'Offre est le suivant:

29 mars 2007, 16.00 h (HEC)	Fin de la durée de l'Offre
30 mars 2007	Publication du résultat intermédiaire provisoire (dans les médias électroniques)
4 avril 2007	Publication du résultat intermédiaire définitif (dans la presse écrite) Début du délai supplémentaire d'acceptation
19 avril 2007, 16.00 h (HEC)	Fin du délai supplémentaire d'acceptation
20 avril 2007	Publication du résultat final provisoire (dans les médias électroniques)
25 avril 2007	Publication du résultat final définitif (dans la presse écrite)
30 avril 2007 ¹	Paiement du prix offert/date de règlement

¹La date de règlement peut être déplacée conformément au chiffre 2.7 (Conditions) du Prospectus d'Offre.

RESTRICTIONS À L'OFFRE

En particulier Etats-Unis, Royaume-Uni, Australie, Canada et Japon. Pour l'énoncé complet des restrictions à l'Offre il est renvoyé au Prospectus d'Offre.

BANQUE MANDATAIRE

Credit Suisse

Actions nominatives SIG Holding AG	Numéro de valeur	ISIN	Symbole ticker
Non présentées à l'acceptation (première ligne de négoce)	1 202 249	CH 001 202249 4	SIGN
Présentées à l'acceptation de la présente Offre (quatrième ligne de négoce)	2 848 166	CH 002 848166 8	SIGNO

Investment Banking • Private Banking • Asset Management

CREDIT SUISSE

